Image not found or type unknown

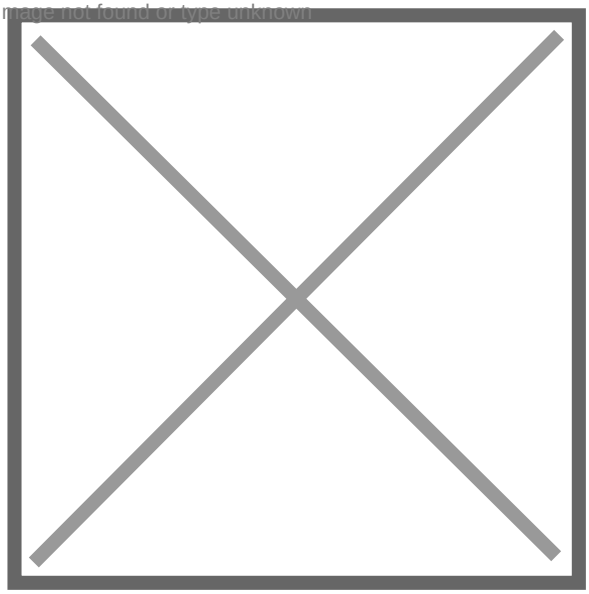

Formation des salariés en matière de sécurité

Par **Charlene007**, le **23/03/2016** à **17:38**

Bonjour,

J'ai une question relative aux obligations de l'employeur en matière de sécurité des salariés...

J'ai vu que dans le code du travail, l'employeur avait une obligation de formation de ses salariés afin d'assurer leur sécurité. J'ai aussi vu sur des sites comme Lamyline, que l'employeur devait désigner une équipe d'évacuation parmi les salariés, qui pourrait avoir les bons gestes immédiatement en cas d'incendie.

Cependant, je n'ai absolument trouvé aucun fondement relatif à l'obligation de désignation de cette équipe d'évacuation, et je me demande si celle-ci doit recevoir une formation spécifique par rapport à celle des autres salariés ?

Le contexte est celui d'une entreprise dans laquelle les salariés effectuent un travail de bureau, sans danger particulier.

Je vous remercie !

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés